



Rencontre intersectorielle et échange
d'expériences
Compte-rendu de l'événement du 02
octobre 2025 à Nivelles

Comment « accrocher » le public jeune ?

02 octobre 2025

Coordination : Instance Bassin EFE Bw

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	1
Eléments de contexte :	3
Première partie : Présentations cf.PPT	4
Témoignages des secteurs de l'Enseignement, de l'Aide à la jeunesse, de la Santé mentale ..	4
1. <i>Enseignement : Structure des filières, Orientation, Accrochage et Partage d'expériences de parents</i>	4
2. <i>Aide à la jeunesse : Agir pour mieux se connaître</i>	10
3. <i>Santé mentale : Décrochage scolaire et santé mentale : comprendre, accompagner, raccrocher</i>	11
Deuxième partie : ATELIER « Que disent les jeunes ? ».....	12
Que faire grâce à vos leviers ?	12
⌚ Accompagnement individualisé et bienveillant	12
✖ Travail en réseau et orientation.....	12
🌱 Développement personnel et estime de soi	12
🎯 Méthodes et outils d'intervention.....	13
🎨 Activités et expériences concrètes	13
💡 Autres pistes ou expressions marquantes	13
Que faudrait-il faire au niveau politique ?.....	13
💰 Investissements et financements	13
⌚ Connaissance du terrain et écoute.....	13
🏡 Éducation et formation	14
💼 Structuration et stabilité	14
🕸️ Décloisonnement et coordination.....	14
👤 Lien avec le monde professionnel.....	14
🌱 Valorisation et « empowerment » des jeunes.....	14
Troisième partie : EVALUATIONS.....	16
Les participants souhaitent s'engager à :	16
🤝 Renforcement du réseau et des partenariats.....	16
💡 Transmission, diffusion et valorisation	16
🧠 Analyse, réflexion et engagement	16
🎯 Accompagnement et attention aux jeunes	17
📚 Formation, intervision et information continue	17
🛠️ Utilisation des ressources et continuité	17

Les participants proposent concrètement de :.....	17
🤝 Réseautage et collaboration interprofessionnelle	17
⚠️ Information, sensibilisation et diffusion	18
🧠 Réflexion, engagement et participation	18
🎯 Accompagnement des jeunes	18
👥 Retour et travail en équipe.....	19
Poursuites	20

Eléments de contexte :

Coordonné par l'Instance bassin Enseignement qualifiant, Formation, Emploi, le 2 octobre 2025, au Ciné 4 à Nivelles, s'est déroulé un événement intersectoriel autour de la question « Comment accrocher le public jeune ? ». Près de 130 professionnels issus des secteurs de l'Aide à la jeunesse, de la Jeunesse, de la Santé mentale, de l'Enseignement qualifiant, et de l'insertion socioprofessionnelle du Brabant wallon se sont réunis afin de partager leurs réalités de travail et leurs expériences¹.

Une partie de la matinée fut consacrée à la présentation des filières d'enseignement, du dispositif d'orientation, des initiatives d'accrochage, et au partage du point de vue des parents. Ensuite, le secteur de l'aide à la jeunesse a présenté les nombreux projets mis en place au niveau local par les AMO. Enfin, un témoignage issu du travail de terrain a été partagé par le secteur de la Santé mentale représenté par Archipel. Dans une seconde partie, le Forum des jeunes a animé un atelier dont l'objectif était d'amener des propositions de solutions élaborées en commun sur base de la parole des jeunes.

Ces différents éclairages visaient à poursuivre la compréhension du phénomène de décrochage des jeunes ainsi que l'identification des éléments pouvant favoriser leur réaccrochage. Rappelons qu'un premier événement s'était déroulé en 2024 permettant la mise en valeur de certaines initiatives en matière d'accroche de ce public ; l'objectif poursuivi par l'édition 2025 était de répondre aux différentes interrogations soulevées, de consolider l'interconnaissance des acteurs, leur réseautage, d'apporter des éléments d'informations favorisant une meilleure compréhension de la situation des jeunes et de diffuser des informations concernant les dispositifs existants. Bien sûr, pour aborder une telle problématique, le temps fut court mais les évaluations récoltées étant positives, le groupe de travail se penchera sur la possibilité d'une édition 2026.

L'IBEFE Bw remercie l'ensemble des participants, des orateurs, et des co-organisateurs pour la réussite de cette matinée !

¹ Pour consulter l'historique des différents événements organisés les années précédentes, veuillez cliquer [ici](#).

Première partie : Présentations cf.PPT

Témoignages des secteurs de l'Enseignement, de l'Aide à la jeunesse, de la Santé mentale

1. *Enseignement : Structure des filières, Orientation, Accrochage et Partage d'expériences de parents*

- ◆ Anne-Françoise DÉSIRANT (REPRÉSENTANTE ENSEIGNEMENT À L'IBEFE BW)
- ◆ Benoît ALSTEENS (REPRÉSENTANT ENSEIGNEMENT À L'IBEFE BW)
- ◆ Élodie WARNIER (CHAMBRE ENSEIGNEMENT DU BRABANT WALLON)
- ◆ Gaëtane CAMBIER (SYNFORA)
- ◆ Anne FLOOR (UFAPEC)

Les points abordés dans cette partie sont la structure des filières d'enseignement, les notions d'éducation au choix, d'orientation et l'accrochage scolaire².

 A partir de 15 ans, l'élève a le choix de fréquenter l'école soit à temps plein soit en alternance. Si l'on se réfère au schéma, à partir de la troisième, l'élève a la possibilité de choisir soit la filière de transition, soit de qualification soit la filière professionnelle. Peu importe la filière choisie, l'élève obtiendra un CESS, la « clé de tous les possibles » car il pourrait encore se diriger vers des études supérieures s'il le souhaite, « les portes restent ouvertes ». Ce CESS sera utile également sur le marché de l'emploi. Les chemins pour y arriver sont évidemment différents. La filière qualifiante mène plus rapidement vers le marché de l'emploi, tandis que la filière de transition mène vers l'enseignement supérieur. L'élève qui termine ses études primaires, ira soit vers une première année commune ou une différenciée. En cas d'échec au CE1D, l'élève sera dirigé vers une 2^{ième} année supplémentaire, et en cas d'échec à nouveau, il ira dans une 3^{ième} année spécifique de différenciation et d'orientation. Le premier degré est commun. Au niveau de la qualification, le bloc 4-5-6 forme le parcours de l'enseignement qualifiant ou le PEQ. Dans l'alternance, l'élève sera deux jours à l'école et trois jours en entreprise. Si l'élève suit un parcours en alternance, il aura un diplôme identique à celui du plein exercice, excepté pour l'alternance spécifique. Quant aux 7^{ième} années préparatoires, elles sont toujours organisées dans les écoles. Pour l'instant, 3 années 7^{ième} Technique de qualification sont maintenues : optique, prothésiste dentaire et assistant aux métiers de la sécurité. Au sein de ce parcours, on retrouve des moments particuliers d'orientation dont celui de l'entrée en secondaire ; le conseil de classe va aussi intervenir au moment de la remise de l'attestation après la deuxième, et, à ce moment-là, le discours doit être « juste ». Avec le PEQ, un moment important sera celui de la 3^{ième} année. A la fin de la 4^{ième} année, il y a encore des possibilités de poser des choix d'orientation ainsi qu'à la fin de la 7^{ième} année. Ces moments de choix peuvent être des moments durant lesquels le jeune risque de décrocher ; donc, cela demande une attention particulière. Concernant le parcours du qualifiant qui se déroule sur 3 années, si le jeune s'y dirige en 5^{ième} année, l'adhésion du Conseil d'admission de l'école sera demandée

² Les informations partagées relatives à l'Enseignement qualifiant, la mise en place du tronc commun (...) pourraient évoluer avec le temps. Le lecteur est invité à se renseigner concernant l'actualisation de ces données.

car cet élève n'aura pas tous les acquis d'apprentissage de la 4ième. L'élève aura deux années pour acquérir toutes les compétences visées ; cela s'appelle le "continuum pédagogique" composé d'un processus d'évaluation régulier. A la fin de la 4ième, une année complémentaire peut être prévue composée d'un programme spécifique de soutien aux apprentissages (PCSA) qui devrait permettre à l'élève de récupérer ses lacunes. A la fin de la 6ième année, un dispositif de fin de parcours complémentaire pourra être organisé accompagné d'un PCSA. Cette mise en place constitue un défi pour les écoles. Les élèves n'ont pas conscience que si certaines épreuves ne sont pas réussies, ils devront poursuivre. Des moyens supplémentaires ne sont pas prévus ; des heures dans le qualifiant ont été supprimées. On ne sait pas encore comment ce dispositif de fin de parcours sera implémenté dans les écoles ; c'est un réel moment de transition pour celles-ci.

- ⊕ L'orientation, l'approche éducative, l'éducation au choix peuvent constituer un levier pour l'accroche scolaire. Elles font partie de la Déclaration de politique communautaire ; les bases légales prévues par décret existent. Si l'on se réfère à certaines théories, les élèves ressentent le besoin de se sentir compétent, de se sentir autonome, de pouvoir poser des choix qui leur sont propres, de bénéficier de proximité sociale, du soutien des parents, d'associations etc. Le climat scolaire intervient dans ce contexte. Quels leviers peut-on activer ? Comment soutenir l'accrochage scolaire ? Selon Bandura, une personne va adapter son comportement à son environnement, et le comportement s'adapte à la personne ; l'adaptation donne le sentiment d'efficacité personnelle. Celle-ci permet de s'accrocher, de penser, d'avancer, de s'engager dans des démarches scolaires, dans un projet... On peut interroger son niveau de confiance : ses relations sont-elles soutenantes ? A-t-il des talents méconnus extérieurs à l'école ? Une compétence peut être valorisée ; on peut agir en créant des espaces de choix, ...

Si l'on se réfère aux résultats des enquêtes PISA, à la question "J'adore apprendre de nouvelles choses à l'école", la Belgique enregistre un chiffre négatif. Le Guatemala enregistre le plus haut score car on y observe un fort soutien parental. A la question "L'école m'a-t-elle appris des choses qui pourraient être utiles pour un métier", la Belgique enregistre un score négatif par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE. Le plus haut score est celui de l'Indonésie. La Lettonie et la Finlande présentent également de très bons scores. La Lettonie a développé des projets pour favoriser le bien-être des élèves. Afin d'accrocher les jeunes, le sport peut constituer un moyen. Concernant la question en lien avec l'intelligence, cela peut signifier que les jeunes ont peu confiance en eux ; or, l'intelligence ce n'est pas un potentiel qui reste figé. Les parents jouent un rôle important dans les choix d'orientation et dans le soutien de la scolarité. Les jeunes de 15 ans, ont-ils l'impression que les parents s'intéressent à ce qu'ils apprennent à l'école ? Non. Le plus haut score est celui de l'Albanie. On y observe une forte imprégnation intergénérationnelle au niveau de la famille qui intervient souvent dans la scolarité des jeunes ; ont été créés des School Community Center : lieux d'apprentissage des jeunes, des adultes. Le taux d'anxiété semble également très élevé en Belgique.

L'orientation n'est pas une potion magique, mais de petites choses peuvent être mises en place. Or, dès le plus jeune âge, le jeune a comme l'impression qu'il est responsable de tout ce qui lui arrive. La confiance doit pouvoir lui permettre de surmonter ces difficultés. Pour lui, la faute provient souvent de l'institution ou du professeur, ... tout cela doit pouvoir être travaillé. Le climat scolaire est constitué d'un terreau qui doit être fertile

pour développer la recherche. L'orientation ne se résume pas à de petits questionnaires auxquels il faut répondre. L'objectif n'est pas que celui de poser les bons choix pour les études supérieures, c'est aussi « d'être là au bon moment » et pouvoir s'adapter à la situation vécue. De plus, l'enseignement qualifiant n'est pas une filière mineure, une filière de relégation. Elle permet à celui qui la suit d'obtenir une haute estime de soi car cette personne a “de l'or dans les mains, et dans la tête” ! Les compétences techniques ont les mêmes valeurs que les compétences cognitives. Il n'y a pas de filière de relégation. Découvrir les métiers est une démarche qui doit se faire dès le plus jeune âge parce que la curiosité est encore présente dans l'enseignement fondamental. L'orientation est un processus continu qui permet aussi les réorientations ; ce n'est pas un échec, au contraire c'est un apprentissage. Parfois, il suffit de demander de se situer, d'estimer sa valeur au niveau des mathématiques, du français, ... Il est intéressant de montrer au jeune qu'il vaut plus que ce qu'il croit, et le lui rappeler. Ce sont de « petites choses », des « petits leviers » qui ne demandent pas beaucoup de temps qui permettent d'augmenter le sentiment d'efficacité personnelle. Par exemple, le fait de favoriser les jeux de coopération permet de développer les compétences sociales et comportementales. Dans le Pacte d'excellence, des activités polytechniques sont prévues mais quelles sont-elles ? Comment le jeune va-t-il pouvoir manipuler, découvrir... ? Les réponses ne sont pas encore là, or les CPMS, les acteurs de l'enseignement et externes ont aussi besoin de souffler. Les changements sont nombreux, par exemple, au niveau des programmes, en plus de l'orientation, et de l'approche éducative qui demandent du temps à être implémentées. Quelles seront les subventions accordées pour réaliser des animations dans les écoles ? A la fin du tronc commun, sur base de quelles décisions seront pris les choix de filières ? Le certificat à quoi va-t-il servir ? Que vont devenir les jeunes qui ont envie de développer d'autres compétences dans le tronc commun ? Ce sont des points de vigilance.

Point d'attention : le CESS est accessible en filière professionnelle via une 7^{ème} année en maçonnerie. L'alternance peut être suivie soit via un CEFA (même diplôme que le Plein Exercice) soit à l'IFAPME où le statut du jeune est différent (hors cadre scolaire et formation « humaniste ») car il apprend principalement en entreprise. Le certificat délivré via l'IFAPME est une certification métier. Dès 15 ans et après deux années au premier degré, le jeune peut rejoindre l'IFAPME, et cela restera inchangé avec le tronc commun. De plus, l'Alt 49 délivre le même diplôme que le Plein Exercice, tandis que l'Alt 45 est spécifique et donc, le jeune doit faire une « passerelle » pour rejoindre l'Alt 49.

Comment les acteurs peuvent-ils faire de l'orientation positive si le système ne change pas, sachant que les trois conditions citées dans le schéma sont « être compétent, autonome et avoir du soutien social » ? L'idée du Pacte est de proposer avec la partie polytechnique et le cours d'éducation au choix depuis le cursus primaire jusqu'à la 3^{ème} secondaire une orientation « positive ». Quel diplôme ou quelle certification seront délivrés à la fin du tronc commun ? L'orientation serait construite par la structure scolaire, les intervenants extérieurs, les parents... Deux filières seront possibles : la filière qualifiante et celle de transition. Il faudra un certain temps pour implémenter cela. Une réforme systémique sera nécessaire pour que les parents et les gens en général aient une autre vision de l'orientation qui devrait être « positive ».

Comment expliquer qu'en Belgique à 15 ans, un élève sur deux a déjà redoublé une fois ? Comment interpréter ces chiffres positivement ? Un redoublement n'est jamais facile pour un élève. Dans les groupes « Coup de Boost », des jeunes ont très mal vécu ce redoublement. Le

redoublement est-il un phénomène systémique, sachant que l'on prévoit normalement de limiter le recours au redoublement ? Quel rapport peut-on établir entre le redoublement et la suite des études ? En effet, le redoublement en Communauté française est un mode de fonctionnement présent depuis des années ; il est institué dans l'ensemble et occupe un rôle qu'il est compliqué de faire évoluer. Il est donc bien systémique. Passer de 5^{ème} en 6^{ème} professionnelle, par exemple, se fera de manière automatique tout en prévoyant des remédiations. L'objectif est de diminuer le retard afin d'éviter que le jeune en fin de parcours ait jusqu'à 2 à 3 années de retard par rapport à celui qui a suivi un parcours traditionnel. Il n'y a pas de « remède miracle » sinon de supprimer le redoublement afin de diminuer les coûts engendrés par celui-ci. Le redoublement est rarement un résultat positif, il comporte un coup social et un coup pour le jeune lui-même. La vision du Pacte est aussi de proposer un continuum pédagogique depuis la 3^{ème} maternelle jusqu'à la 3^{ème} secondaire avec, en principe, aucun redoublement possible sauf dans des situations bien particulières. Cela va prendre du temps. Notre société est hélas basée en partie sur la culture de l'échec et non de la réussite. Cela nécessite un changement radical et systémique.

⊕ Dans les écoles, les élèves ont une obligation de présence et l'école est obligée de vérifier cette présence. Le cadre légal peut être consulté (cf. PPT). Deux types d'absence sont distinguées : les absences justifiées (pour raisons médicales, un décès dans la famille, une convocation délivrée par une administration...) et les absences non justifiées. Les absences justifiées, parfois de longue durée, peuvent poser des problèmes. Par rapport aux absences injustifiées, des étapes décrétale sont prévues. La première étape est celle des 9 demi-jours d'absences injustifiées ; elle correspond à une semaine, ce qui est assez rapide. Le chef d'établissement doit le signaler via un formulaire à la Direction en indiquant ce qui a été mis en place. La Direction va envoyer un courrier aux parents pour signaler aux parents que leur enfant est en absence injustifiée. A partir du 10^{ième} jour, l'école est obligée de convoquer l'élève mineur ainsi que les parents. Les règles sont rappelées, et des choses peuvent être mise en place. Ce volet administratif peut être un point de départ, un « moment clé ». L'éducateur occupe un rôle important car il établit le contact avec les parents ou l'élève majeur ; il peut accompagner les différents acteurs de l'école. Au niveau du statut, l'élève peut donc être « irrégulier » tout en continuant à fréquenter l'école. Il est inscrit mais perd la possibilité de bénéficier de la sanction des études. En revanche, au premier degré, un élève ne sera jamais considéré comme irrégulier ; il ne perd pas son statut. Si la situation perdure aux degrés suivants, il ne pourra plus prétendre à la sanction des études. Un élève majeur pourrait même être exclu s'il dépasse un certain nombre d'absences injustifiées. Pour récupérer son statut, l'école devra mettre en place un contrat d'objectifs fixé par l'équipe éducative en concertation avec le CPMS. Ce moment clé va permettre à l'école de « raccrocher » l'élève. Des temps d'évaluation peuvent être mis en place qui peuvent permettre la rencontre des titulaires, directeurs, ... En cas de non-présence aux réunions, il est possible de se rendre au domicile de l'élève. Il y a une volonté dans le chef du législateur de raccrocher l'élève. Le contrat d'objectifs prévoit de prendre en considération la situation particulière de l'élève avec des objectifs qui doivent être respectés. Si ceux-ci sont respectés, le Conseil de classe peut décider si l'élève peut récupérer son statut, et donc avoir accès à la session d'examens. Les écoles sont inquiètes vis-à-vis des certificats médicaux qui couvrent donc des absences qui, de ce fait, sont « justifiées ». L'élève ne risque pas légalement de problèmes mais il risque de rencontrer des soucis en fin d'année.

La lutte pour l'accrochage ou contre le décrochage peut donc être abordée de deux manières différentes. D'une manière structurelle avec l'impact du climat scolaire dans

l'établissement. Et via le fait que certaines personnes n'ont plus nécessairement de vision positive de l'école, n'y trouvent plus de sens. Le climat scolaire doit être positif car certains élèves y trouvent une zone de confort qu'ils ne rencontrent pas chez eux ou en dehors du domicile. Il faut donc essayer de créer un climat d'appartenance : un établissement reconnu, apprécié, dans lequel on se sent bien, dans lequel on se sent écouté. L'ensemble de la communauté éducative y joue un rôle fondamental. Les éducateurs ont une vision globale de la situation, alors que l'enseignant ne peut que constater que l'élève est parfois en retard ou absent. L'enjeu est de s'inscrire dans une dynamique de projet qui donne du sens et l'envie de venir même pour suivre un cours. Parmi les jeunes sous contrat d'objectifs, un certain nombre n'auront pas accès à la sanction des études car ils n'auront pas respecté le contrat. Des temps d'échanges et de concertation doivent être prévus avec le conseiller d'éducation, avec le CPMS, avec les AMO... L'accompagnement du jeune doit s'inscrire dans le temps, de manière continue que ce soit dans l'échec ou la réussite scolaire ou sociale. Pour apporter une dynamique positive à l'école, il faut travailler sur l'ensemble du climat scolaire. Une circulaire concerne exclusivement le climat scolaire. Si le jeune a décroché, l'éducateur occupé aux démarches administratives n'a pas toujours le temps suffisant pour suivre le jeune en profondeur, d'aller à la rencontre de la famille, de la relancer plusieurs fois.... Le contact avec les parents et la famille est essentiel, mais parfois amener ceux-ci à l'école est impossible. Il est important de prévoir en interne un dispositif d'accrochage qui est propre à l'établissement conçu en fonction des habitudes, de la culture, du quartier de vie... Des personnes qui ne sont pas dans la sanction y travaillent : elles observent, proposent sans jamais imposer... Le travail est lent, mais on constate que certains jeunes reviennent pour fréquenter le DIAS (Dispositif interne d'Accrochage scolaire). L'école maintient ainsi le lien. Les systémiques familiales sont concernées. Le DIAS constitue une aide, n'est pas une solution en soi, mais c'est « une porte », un endroit où le jeune peut rencontrer une personne qu'il connaît qui va l'écouter et l'aiguiller vers des professionnels. L'objectif de ce dispositif spécifique est d'éviter le décrochage avec l'aide des enseignants, des éducateurs, ... Le SAS est un dispositif externe qui permet au jeune de rester inscrit à l'école tout en suivant un parcours spécifique en lui proposant un projet afin de lui permettre par la suite de rejoindre l'école.

- ⊕ Anne Floor travaille à l'UFAPEC, l'Union Francophone des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique et souhaite partager le point de vue des parents. Le décrochage scolaire est souvent déclenché par des relations négatives avec les pairs ou les enseignants. Or, le moteur des jeunes est justement « les copains ». Ils représentent la plus grande motivation pour venir à l'école. Et ce sont eux aussi qui vont orienter le choix de l'école secondaire, ou à l'inverse le jeune va choisir une autre école pour échapper au harcèlement scolaire. Certains élèves sont à « besoins spécifiques ; s'il n'y a pas de prise en compte de ces besoins ou si l'école met en place des aménagements par obligation, ou si les enseignants laissent apparaître un comportement non verbal négatif (soupirs, faire sentir à l'élève qu'il est un « poids » ...), l'élève risque de « laisser tomber » car il n'osera pas demander des aménagements ou montrer sa différence. Cette absence d'accompagnement approprié pour les élèves à besoins spécifiques constitue également une des causes du décrochage scolaire. Le certificat médical de longue durée présente l'avantage de faire en sorte que l'élève soit en absence justifiée. Cette situation soulage à la fois l'école et le parent mais comment faire en sorte de maintenir le lien ? Comment l'élève arrive-t-il à se mettre en ordre au niveau de ses cours ? Parfois l'école

fait porter cette responsabilité sur les autres élèves qui acceptent de l'aider (quand le lien est fort). A la longue, les élèves vont se fatiguer et l'élève malade de longue durée risque fort de décrocher. Il y a aussi le cas des élèves qui souffrent de maladies chroniques : parfois ils sont capables de venir à l'école et à d'autres moments, ils sont épuisés. Ils ne trouvent pas leur place. Des solutions pourraient être proposées, comme de suivre les cours en Visio. Ces élèves font partie de la « zone grise ». Quand la prise en charge ne se fait pas au niveau de l'école, elle repose sur les parents qui doivent trouver la force de porter la situation. Il faudrait qu'il y ait, au niveau de l'école, au moins une personne de confiance (un enseignant, un éducateur, ...). Un aménagement d'horaire pourrait être proposé car parfois l'élève est incapable de suivre une journée complète de cours. La relégation, le fait d'être orienté vers une option non choisie positivement déclenche également le décrochage scolaire. Le milieu familial peut aussi mettre la pression pour maintenir l'élève dans la filière générale, alors que celui-ci est attiré par des aspects plus pratiques ; l'élève peut alors perdre petit à petit le sens de l'école. Parfois, celui-ci est le seul à se lever le matin pour se rendre à l'école.

Avec le réseau Archipel, l'UFAPEC participe au groupe de travail « scolarité, bien-être et société ». Les bonnes pratiques de soutien ont été récoltées. La question posée était « Qu'est-ce qui soutient et favorise la santé mentale des jeunes à l'école ? ». Le relationnel est vraiment important au niveau de la motivation pour se rendre à l'école, ainsi que le climat scolaire. Certains jeunes souffrent de phobies scolaires ; des aménagements devraient pouvoir être mis en place que ce soit au niveau des horaires, de l'organisation interne de l'école qui devrait pouvoir faire preuve de souplesse. La situation est compliquée quand les besoins spécifiques (par exemple, dyscalculie...) ne sont pas reconnus. Il est essentiel de prendre en compte la différence des élèves, d'adapter les pédagogies afin d'éviter le décrochage, la perte de sens de se rendre à l'école. Le diagnostic du besoin spécifique est aussi important pour comprendre les forces et les faiblesses du jeune, pour qu'il puisse gérer la confiance en lui, pour qu'il arrive à expliquer son mode de fonctionnement.

Les parents craignent de perdre les allocations familiales à la suite des absences à l'école ; ils préfèrent que celles-ci soient couvertes par un certificat médical, ce qui n'incite pas le jeune à retourner à l'école. Or, il y a quelque chose de positif mis en place par l'école en cas d'absence non justifiée, ce qui est ignoré par les parents. L'école met aussi une pression pour que le jeune remette un certificat médical. Souvent les parents ont l'impression d'« être en ordre » grâce au certificat médical. L'école ne perd pas de subventions si l'élève est en absence injustifiée. Normalement, actuellement, l'élève est toujours considéré comme inscrit à l'école même lorsqu'il est irrégulier. Quand l'école reçoit ce certificat, elle ne prend pas contact avec l'élève et avec les parents, elle ne va pas essayer de comprendre or parfois, il y a autre chose que la maladie. Il est compliqué pour une école de continuer à travailler avec un élève qui n'est pas physiquement présent. Pour les élèves en décrochage, un dispositif d'accrochage scolaire a été mis en place mais pas pour les élèves malades. Il faudrait réfléchir à prendre en compte les décrocheurs qui se cachent derrière le certificat. Garder le lien avec l'école est possible grâce à l'école à domicile. L'éducateur est également une personne clé à qui les parents pourraient expliquer la situation. De plus, il est plus facile pour les parents d'évoquer une maladie somatique qu'un « mal-être », un Burn-out scolaire, une maladie psychique (...) vis-à-vis desquels il y a encore des tabous. La tendance est alors de ne pas en parler, de se cacher, et la conséquence est que la personne se retrouve seule. Le CPMS pourrait également être mis au courant de la

situation. Il faudrait prévoir un accompagnement des parents qui se sentent souvent perdus, qui doivent trouver des solutions par eux-mêmes, qui ne savent pas vers qui se diriger.

2. Aide à la jeunesse : Agir pour mieux se connaître

- ◆ Didier DELBART (CONSEIL DE PRÉVENTION du BRABANT WALLON)

Didier Delbart présente la partie : « Agir pour mieux se connaître » en apportant l'éclairage du secteur de l'aide à la jeunesse (volet prévention, dessaisissement, prise en charge des mineurs en IPPJ, des MENA, ...). Le Conseil de prévention a pour mission de stimuler la prévention sur le territoire du Brabant wallon ; il établit chaque année le Diagnostic social, un plan d'actions, assure une veille vis-à-vis des nouvelles problématiques qui pourraient émerger sur le territoire, interpelle les autorités sur des problématiques défavorables concernant les enfants ou des familles en difficultés... Le secteur cherche les interactions entre les institutions : les institutions mandatées, non mandatées, la justice, la culture, les maisons de jeunes, l'ONE, les PCS, les communes, la santé mentale, ...

Lien vers le Diagnostic social 2024 : [Clic](#). Accrochons-nous dans le Bw : [Clic](#).

Pour chacune des AMO, sont présentés les outils mis en place pour les jeunes (mineurs jusqu'à 22 ans) et leur famille en fonction des demandes des personnes qui se présentent aux services et des problématiques identifiées dans l'environnement social. Le travail présente un volet individuel en accueillant toute question, demande, difficulté et un volet collectif en organisant des actions tout en faisant appel à leur créativité. En visualisant la carte du Brabant wallon, on constate la répartition des AMO actives au niveau d'un territoire qui proposent des actions en toute proximité, grâce à leur implantation. L'AMO travaille sur base d'une libre adhésion, sans obligation, en fonction de sa propre volonté ; l'anonymat est garanti pour les jeunes et leur famille. Les travailleurs sont soumis au secret professionnel.

Les actions qui sont reprises dans la présentation visent la remobilisation du jeune. Cf. Le [PPT](#).

Listons quelques points au niveau des actions proposées par les AMO :

- Développer les compétences, retrouver le bien-être, échanger sur des thématiques d'actualité, participer à des activités culturelles afin de retrouver confiance en soi...
- Retrouver une certaine autonomie, le pouvoir de penser et améliorer la situation
- Aider dans les matières scolaires, les apprentissages, les méthodes de travail
- Se recentrer sur soi, réfléchir à son avenir, trouver des motifs d'engagement...
- Favoriser la communication, améliorer les interactions entre les jeunes, agir avant que la crise s'installe à l'école
- Proposer des ateliers de réflexion sur les questions liées à l'adolescence
- Donner du sens à son avenir, retrouver confiance en soi, travailler la motivation, les émotions
- Travailler l'autonomisation du jeune et favoriser un nouveau départ
- Travailler sur les exclusions temporaires de l'école, les sanctions grâce à des ateliers de réflexion sur ce qui pourrait être mis en place par le jeune
- Le dépassement de soi qui permet un enrichissement personne, se sentir mieux afin de lutter contre la rupture scolaire et sociale
- Le rapport avec les autres et soi-même via des activités « aventure », découverte de ses qualités personnelles, travailler l'autonomie afin de mieux s'orienter, des acquis qui pourront être mobilisés toute la vie

- Une meilleure connaissance de soi, prendre conscience de sa manière d'être, ses émotions en participant à des activités artistiques, en créant (...) pour affiner sa capacité d'orientation
- Resocialiser via le sport
- Rencontrer des professionnels via des découvertes métiers, créer du lien en participant à des travaux d'intérêt général, des activités d'aide à la personne, des rencontres inspirantes de professionnels
- Des ateliers au sein des écoles, questionner sur l'école afin de construire des solutions collectives par rapport aux problématiques, par rapport à des situations délicates qui ont été vécues
- Etc.

Dans le plan d'actions du Diagnostic social, il est question de travailler sur l'âge de transition, faire en sorte que les « grands adolescents » puissent préparer de manière plus aisée le « devenir adulte », les soutenir, pouvoir conseiller le jeune que l'on rencontre... Dans le secteur de la prévention, il est important de pouvoir offrir aux jeunes des espaces permettant de s'approprier positivement l'environnement et de lutter contre les risques de décrochage. Il s'agira de travailler sur plusieurs niveaux : les peurs, le développement personnel, psychologique des jeunes en difficulté : « agir pour mieux se connaître » ; comprendre pourquoi il y a un rejet de l'école, de la formation. Est-ce lié à des souffrances personnelles ou des relations interpersonnelles avec les pairs ? Quels sont les éléments qui ont provoqué la rupture, l'exclusion, les phobies scolaires ? Quel est le rôle joué par l'environnement, l'entourage (déménagement, manque de soutien entraînant des difficultés d'immersion, d'intégration par exemple) ? Face à ce qui pourrait apparaître comme un manque de dynamisme, on cherche à les « coup booster ». Que propose notre monde d'adultes aujourd'hui ? Quelle vision offre-t-on à nos jeunes ? Tant de facteurs de risques que les jeunes perçoivent, comment dès lors construire sa place dans la société ? Les actions communes permettent de maintenir l'espoir sur le plan sociétal car elles mènent à des résultats : les jeunes retrouvent l'envie, des projets, la possibilité de se sentir bien dans le monde.

3. Santé mentale : Décrochage scolaire et santé mentale : comprendre, accompagner, raccrocher

- ◆ Marlène MICHEL (Réseau ARCHIPEL)

Marlène Michel présente le point de vue du secteur de la santé mentale avec un témoignage issu du travail de terrain. Texte original : [CLIC](#)

Deuxième partie : ATELIER « Que disent les jeunes ? »

CLIC

► **Atelier : Que disent les jeunes ? Échanges et pistes de solutions**

- ◆ Animateur : Mickaël SCAUFLAIRE (FORUM DES JEUNES)

Sont reprises ci-dessous quelques pistes proposées par les professionnels issues de l'atelier animé par le Forum des jeunes :

Que faire grâce à vos leviers ?

Accompagnement individualisé et bienveillant

- Écoute / Écoute active / Écoute bienveillante / Espace d'écoute / Espaces de paroles / Espace d'écoute et d'accompagnement
- Ecouter la personne, la guider et la diriger vers le service adéquat en fonction de ses besoins et garder le lien
- Accompagner le jeune / Aller « step by step » avec le jeune / Travailler avec le jeune
- Regard positif / Regard positif sur les jeunes et leur avenir / Non-jugement / Bienveillance
- Offrir du temps / Être attentif aux autres / Accueil

Travail en réseau et orientation

- Travail de réseau / Réseau / Mise en lien / Communication
- AMO / PMS / SAS / PPL / Cellule bien-être dans l'établissement
- Lien avec les éducateurs / Infor jeunes / Une personne ressource
- Soutenir et orienter / Guider dans les démarches administratives
- Rechercher un meilleur réseau / Informer sur les actions de prévention

Développement personnel et estime de soi

- Leurs ressources personnelles / Renforcer l'autodétermination, l'engagement, l'adhésion, le choix
- Travail sur l'estime de soi / Thérapie brève / Valorisation / Valoriser les compétences
- Recherche des compétences / Recherche du sens / Se sentir utile à la société

Méthodes et outils d'intervention

- Cadres / Balise / Formation à l'accueil des demandes / Formation
 - Créer du lien / Favoriser le relationnel / Favoriser la création du lien
 - Proposer une ouverture vers d'autres jeunes / Partager l'expérience
 - Accompagnement / Transition insertion / Amarrages +
-

Activités et expériences concrètes

- Tester des métiers / Tester des secteurs d'activité différents
 - Proposer des activités moins cadrées / Des projets culturels qui sortent de l'ordinaire
 - Montrer le fun dans la vie active aussi, ne pas vivre que pour travailler
 - Favoriser l'expérience, les rencontres / Mettre en lien les jeunes dans d'autres contextes
-

Autres pistes ou expressions marquantes

- Un bon coup de pied au c** (à interpréter comme une incitation à l'action ?)
-  (peut-être une métaphore ou un clin d'œil à une figure inspirante ?)

Que faudrait-il faire au niveau politique ?

Investissements et financements

- Octroyer du budget dans la jeunesse
 - Financement / Financer massivement l'école / Financer le secteur jeunesse / santé mentale
 - Réinvestir dans l'enseignement / Réinvestir dans l'école
 - Investir dans l'aide aux jeunes, familles et la santé mentale
 - Plus de moyens pour les acteurs de terrain
 - Consacrer réellement du budget à la jeunesse
 - 
-

Connaissance du terrain et écoute

- Connaissance de la réalité / Connaissance du terrain / Mieux écouter le terrain
- Sortir de leur bureau pour vivre la vie des jeunes
- Écoute des professionnels / Écouter le terrain / Écouter les jeunes
- Tenir compte de la parole des jeunes / Donner la voix aux jeunes / la concertation

- Nous faire confiance / Aller sur le terrain / Avoir des politiques qui vont à la rencontre des jeunes
-

Éducation et formation

- Formation initiale des enseignants / Meilleure formation des enseignants
 - Questionner le rôle de l'école / Enseignement qui prépare mieux à la vie
 - Donner des bases administratives dans l'enseignement
 - Intégration à la formation scolaire des découvertes
 - Privilégier l'enseignement alternatif
 - Supprimer les réseaux dans l'enseignement
 - Renforcer l'éducation / S'inspirer d'ailleurs
-

Structuration et stabilité

- Stabilité / Sécurité et stabilité / Stabilité au lieu de déconstruire/recommencer
 - Mettre des personnes compétentes et expérimentées aux commandes
 - Généraliser les structures qui fonctionnent
 - Mieux articuler les services entre eux pour un travail complémentaire
 - Renforcement des partenaires de l'école
-

Décloisonnement et coordination

- Décloisonner les secteurs / Renforcer cohésion du réseau
 - Valoriser les prises en charge individuelles
 - Politiques axées sur la famille et la parentalité
 - Soutien à la parentalité
-

Lien avec le monde professionnel

- Faire participer davantage les entreprises
 - Plus d'ouverture vers les employés qui viennent dans l'enseignement
 - Organiser des journées test en entreprise
 - *Plus souple, du général mais avec des spécialisations dans certains domaines comme bâtiment ou autres*
-

Valorisation et « empowerment » des jeunes

- Éviter les généralités sur les jeunes
- Valoriser la filière dans lesquelles ils arrivent
- Valoriser les compétences / Offrir des opportunités
- Développer des politiques qui répondent aux préoccupations
- Donner du « pouvoir d'agir » aux jeunes

- Offrir des expériences de vie valorisantes
- Se défaire des représentations sociales
- Rassurer sur l'avenir / Rassurer
- Investir dans la culture comme fondement de nos sociétés
- Reconnaissance

Troisième partie : EVALUATIONS

Les participants souhaitent s'engager à :

Renforcement du réseau et des partenariats

- Travailler les partenariats avec le réseau jeunesse
 - Développer des partenariats avec le réseau
 - Favoriser les rencontres entre les différents secteurs gravitant autour du public jeune
 - Travailler davantage en partenariat
 - Organiser des entretiens avec les jeunes en présence des partenaires
 - Accompagner les jeunes vers les partenaires
 - Encore mieux réseauter pour mieux aider et accompagner
 - Enrichir mon réseau partenaire pour accompagner les jeunes dans leur orientation emploi
 - Elargir mon réseau pour les jeunes en difficulté
 - Poursuivre le travail inter réseaux
 - Continuer à réseauter
 - Mieux connaître les partenaires potentiels / Mieux connaître les partenaires
 - Poursuivre une meilleure connaissance du réseau et des relais existants
 - Contacter les opérateurs dans d'autres contextes (ex. associations de parents)
 - Faire appel au réseau existant (AMO, CPMS, ...) et faire le relais auprès des familles
 - Renforcer l'articulation des services autour du décrochage / accrochage
-

Transmission, diffusion et valorisation

- Pouvoir relayer ce qui a été abordé à mes collègues et aux partenaires
 - Relayer les infos à mon équipe
 - Diffuser l'événement
 - Revenir - Diffuser
 - Encore plus valoriser certaines filières
 - Attirer l'attention des jeunes sur la subtilité entre la certification de l'IFAPME et le CESS
 - Informer les jeunes
 - Lire les conclusions du diagnostic social
-

Analyse, réflexion et engagement

- Une analyse et une réflexion sur ce qui a été évoqué aujourd'hui
- Faire un retour en équipe
- Poursuivre mon engagement auprès de la jeunesse
- Poursuivre la recherche de pistes concrètes pour soutenir l'écosystème des jeunes
- Continuer à œuvrer pour l'intérêt des bénéficiaires, les jeunes

- Participer à la prochaine matinée
 - Revenir la prochaine année
 - Être motivé
 - Travaillant dans le secteur de l'accrochage et CEFAVENIR, on peut apporter du contenu
-

Accompagnement et attention aux jeunes

- Prendre des contacts pour accompagner au mieux les jeunes de nos groupes
 - Être plus attentive à la souffrance et au désemparement des jeunes en 2025
 - Rester attentive à chaque jeune par rapport à son orientation, par rapport aux questions de projet professionnel
 - Être attentive au décrochage des jeunes
 - Être plus attentive au sentiment de compétence des jeunes
 - Être attentive de manière plus pointilleuse aux indices que nous montrent les jeunes
 - Cibler davantage mon accompagnement sur les jeunes sur base des prérequis reçus ce jour
 - Entendre et donner la parole aux jeunes et encore plus comprendre leur réalité pour les accompagner au mieux
 - Ecouter plus attentivement les jeunes
 - Mieux informer les jeunes sur les mécanismes au sein des établissements scolaires et des AMO
-

Formation, intervision et information continue

- Mettre en place des séances d'intervision
 - Poursuivre ma propre information
-

Utilisation des ressources et continuité

- Employer les ressources présentées aujourd'hui
 - Continuer à faire des actions déjà en cours sur toutes les matières abordées comme l'accrochage, le harcèlement, l'orientation, la santé mentale en proposant une information qualitative
-

Les participants proposent concrètement de :

Réseautage et collaboration interprofessionnelle

- Continuer à réseauter afin de développer mon répertoire et assurer un aiguillage efficace pour mon public
- Continuer à réseauter au niveau plus local
- Continuer à se rencontrer pour mieux savoir qui fait quoi

- Continuer à rencontrer les partenaires autour des jeunes et avoir des résultats concrets / réels provenant d'études
 - Poursuivre une meilleure connaissance des différents services afin de renforcer la collaboration (petits groupes de zone)
 - Prendre contact avec les différents services par rapport à certaines questions
 - Collaborer : Travailler avec mes collègues AMO et Coup de Boost
 - Plus coopérer avec l'AMO
 - Lancer un partenariat avec la Maison des jeunes de Braine-l'Alleud
 - Se réunir en focus groupe (ex. insertion socioprofessionnelle et centres de compétences)
 - Réaliser des intervisions entre différents partenaires
 - Mettre en place des intervisions avec les différents partenaires
-

Information, sensibilisation et diffusion

- En parler autour de moi
 - Diffuser
 - Encourager à informer les écoles – votre formation y a prioritairement sa place
 - Présenter « Kevin » de la compagnie Chantal et Bernadette sur les inégalités scolaires en Belgique
 - Me renseigner sur ce qui existe comme aides à la jeunesse dans mon secteur
 - Partager ces infos avec mes partenaires, notamment la TREst
 - Même idée, et mieux m'informer également sur les ressources
 - Consulter les documents mis à notre disposition
-

Réflexion, engagement et participation

- Poursuivre ce type d'initiatives
 - Pouvoir participer à d'autres matinées dans ce cadre et de pouvoir apporter mon avis s'il y a d'autres questionnaires
 - Réfléchir à la place du Forum des jeunes en IPPJ
 - Inviter l'équipe du Forum des jeunes pour des animations avec les jeunes placés à l'IPPJ
 - Revoir la vision, l'image que peuvent avoir les métiers dans le professionnel = ce n'est pas seulement un choix par dépit = Valoriser le secteur
 - Toujours espérer
 - Je n'ai pas de propositions dans l'immédiat
-

Accompagnement des jeunes

- Rencontrer plus d'intervenants en vue d'accompagner au mieux les jeunes
- Accorder du temps dans l'accompagnement de rencontres de jeunes et de partenaires ; des parents avec enfants et les partenaires
- Une écoute bienveillante et aider / accompagner jusqu'au bout de mes moyens

- Réfléchir à la mise en place d'activités pour les jeunes en décrochage qui pourraient favoriser leur sentiment de compétences et leur confiance en eux
 - S'outiller pour questionner ce sentiment en entretien
-

💡 Retour et travail en équipe

- Donner un retour à mon équipe



Poursuites

Les organisateurs ainsi que les participants souhaitent poursuivre l'organisation de rencontres annuelles. En effet, celles-ci participent au renforcement du travail mené par les acteurs :

- La **compréhension** du phénomène de décrochage des jeunes
- L'identification des éléments pouvant favoriser leur ré accrochage
- La diffusion des informations favorisant une meilleure compréhension de la situation des jeunes
- La consolidation de l'interconnaissance entre les acteurs
- Le **réseautage, les collaborations**
- La diffusion des **informations** sur les dispositifs existants
- L'**échange** des pratiques des différentes institutions et la réflexion qui en découle

Ce type d'événement suscite un réel intérêt car il permet de diffuser, de visibiliser, d'insuffler une dynamique, d'apporter un espace de dialogue favorisant le partage des réalités institutionnelles et la construction de solutions, le travail en intersectorialité (continuer à travailler ensemble afin d'éviter le repli sur soi), le maintien d'espaces de collaboration et la construction d'un réseau.

Au vu de ces évaluations positives, nous espérons pouvoir vous donner rendez-vous en 2026 afin de poursuivre la création d'une dynamique collaborative et intersectorielle autour de l'accroche du public jeune !

